

Fête du sarrasin

Comme chaque année, le 1^{er} week-end d'octobre a été consacré à fêter le sarrasin. Ainsi, le samedi 5 octobre pour nous divertir, l'association nous a offert une soirée théâtre avec la troupe Veinazes' anim. Le dimanche, autour du battage, différentes animations étaient proposées comme un vide-greniers, a vente de bourriols et de jus de pomme, un spectacle folklorique... sans oublier la dégustation d'une potée auvergnate pour le déjeuner.

Exposition « Les justes du Cantal »

Durant le long week-end du 11 novembre, vous avez pu découvrir l'exposition « les justes du Cantal » organisée par l'association Boisset Historique à la salle polyvalente. Cette dernière était consacrée à la présentation des différents réseaux de Justes à travers le Cantal et la mise en lumière de portraits croisés et des actions de sauvetage réalisées. Elle témoignait aussi des conditions de vie de l'époque et le contexte historique dans une France occupée et collaborationniste.

Après l'inauguration qui s'est tenue le 8 novembre en présence d'élus et de Michel Danguiral, 2 événements sont venus ponctuer l'exposition : la conférence de Manuel Rispal sur « les Justes parmi les nations issus du Cantal, résistance



civile et militaire en Châtaigneraie cantalienne » le samedi et les Pages Boissetoises le dimanche.

Le 11 novembre matin, la commémoration de l'armistice de 1918 a eu lieu au monument aux morts sous un beau soleil. Comme à l'accoutumé, la cérémonie a été suivie par un pot de l'amitié à la salle polyvalente afin de permettre aux personnes qui ne l'avaient pas encore vu, de découvrir l'exposition avant son départ pour d'autres communes !

Un bon cru pour le téléthon 2024

Le 30 novembre, l'association Boisset'on nous a invité à un marché de Noël en faveur du Téléthon où une vingtaine de stands nous proposait de déguster de délicieux produits ou encore de découvrir des créations artisanales pour faire nos cadeaux de Noël... De même, nous pouvions récupérer les sapins que nous avons pu réserver auprès de l'APE.

Outre les stands, des animations étaient proposées tout au long de la journée comme une ballade commentée le matin, des tirs à la carabine animés par l'association de chasse et surtout, la venue du Père Noël dans l'après-midi pour le plaisir des petits et des grands.



État civil 2024

Nous leur souhaitons la bienvenue

Glen Huisman Verdin, né le 22 mars, fils de Jérémy Huisman & d'Emilie Verdin à Longpuech.
Lizio Cuq, né le 17 août, fils de Benjamin Cuq & de Katia Machado à Darnis.
Fidji Longuet, né le 23 août, fille de Benjamin Longuet & de Shanone Rimbart-Laville au Bourg.
Enzo Cipièrre, né le 6 septembre, fils de Damien CIPIERRE & de Vinciane Grifoullière au Bourg.
Liam Soulier, né le 26 novembre, fils de Quentin Soulier & de Mathilde Cambron à Pradeyrols.

Ils se sont dit oui

Brune Fisson Jaubert d'Audry de Puymorin & Guillaume Brugalle, se sont dit oui le 10 mai.

Ils nous ont quitté

Rémy Derrien, décédé le 6 mars.
Pierre Cipièrre, décédé le 11 mars.
Rémy Souq, décédé le 9 juin.
Jean Collet, décédé le 26 juin.
Martial Curyl, décédé le 8 août.
Raymond Descargues, décédé le 15 septembre.
Marianne Beaumais, veuve de Jean Parry décédée le 10 octobre.
Marie Teulade, épouse Francis Vigier, décédée le 28 octobre.

Bulletin municipal trimestriel de la Mairie de Boisset – 350 numéros imprimés par nos soins

Directeur de la publication : Dominique Beaudrey – Ont participé à ce numéro : Lydia Lagarde, Jean-Pierre Lavergne, Pierre Rouquier, Valérie Lefèvre – Crédit photos : Mairie – Hélène Teulade

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi (8h00-12h00) mardi, jeudi (13h30-17h00) - Permanence élus samedi matin sur rendez-vous
Contacts : tél. 04.71.62.20.97 – email. communeboisset@wanadoo.fr - www.commune-boisset-cantal.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



L'actualité Boissetoise...

Numéro 16 - 2^{sd} semestre 2024

Edito

Les fêtes de fin d'année approchent, mais avant, un petit retour sur ce second semestre. Durant la saison estivale, nos gîtes ont fait le plein de vacanciers ce qui n'a pas été le cas de notre camping, qui n'a pas connu le même engouement. De même, le temps mitigé que nous avons eu tout au long de juillet et d'août, n'a pas permis une forte fréquentation de notre piscine. Toutefois, cette période a été riche en animations grâce à nos associations qui font vivre notre commune. Et, je tiens à les en remercier !

Quant à notre école Antonin Malroux, la rentrée scolaire 2024 a permis de conforter nos effectifs à 44 élèves et de conserver 2 postes et demi d'enseignants. De plus, cette nouvelle année scolaire a démarré fort avec un voyage pour l'ensemble de nos écoliers au Grau d'Adge pour découvrir le milieu marin, la faune et la flore méditerranéennes. Merci au corps enseignant qui a organisé ce beau voyage pour nos enfants, à nos agents qui les ont accompagnés et à l'APE qui a assuré une bonne partie du financement. Mais, pour la rentrée 2025-2026, la prévision est de 38 élèves et la perte d'un demi-poste !

Nous avons clos nos investissements 2024 avec l'aide de subventions et nous préparons ceux de 2025. Ainsi, nos projets ont été :

- ✓ La finalisation de l'étude protection des périmètres des captages d'eau ;
- ✓ Diverses études de terrain en prévision de la construction d'un bâtiment communal et l'achat du bâtiment Thoumieux à la gare ;
- ✓ La réfection du bureau de la secrétaire de mairie ;
- ✓ L'achat de divers petits équipements pour les chalets ;
- ✓ La mise en place rétroprojecteur et écran salle polyvalente ;
- ✓ Le point à temps sur quelques voies communales ;
- ✓ La fin de la mise en place des caméras de surveillance sur le réseau d'eau.

En 2025, les principaux investissements seront :

- ✓ L'aménagement et l'agrandissement du bâtiment Thoumieux en atelier communal ;
- ✓ Des travaux de voirie ;
- ✓ Le remplacement d'un tracteur tondeuse ;
- ✓ Les acquisitions foncières et les travaux sur les périmètres protection des captages d'eau ;

Enfin, une réflexion sur l'adhésion au syndicat de La Fontbelle pour la gestion de notre eau et notre assainissement sera également menée.

Je voulais remercier nos commerçants qui, malgré le contexte actuel, permettent à Boisset, en proposant des services de proximité, de rester une commune attractive. Un grand merci aussi à nos agents municipaux pour leur travail au quotidien et en particulier, à Laure Jany pour son aide et sa gentillesse lors de son remplacement au secrétariat de la Mairie. Enfin, merci à l'ensemble des conseillers municipaux pour les prises de décision.

Pour ce dernier bulletin municipal de l'année, je tiens à vous formuler mes vœux les plus chaleureux pour cette fin d'année et pour l'année à venir. Le Conseil Municipal présentera ses vœux à l'ensemble des administrés à la salle polyvalente le samedi 18 Janvier à 11h. Nous vous y attendons nombreux !

Dominique Beaudrey

Brèves

Vœux 2025

Madame Le Maire, les conseillers et les agents municipaux vous accueilleront pour l'habituelle cérémonie des vœux le **samedi 18 janvier à 11h00** à la salle polyvalente. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver en ce début d'année autour d'un verre de l'amitié.

Réfection des routes

Pour 2025, les routes concernées par des travaux de réfection sont les voies communales de Boissadel, de Lavergne, du Moulin de Ramond et du chemin du lotissement des Mèlèzes pour un total de 1,4 km et pour un montant total de 89 735 € HT. Pour la réalisation de ces travaux, une subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été demandée à hauteur de 40%.

Tarifs école

A partir du 1^{er} janvier 2025, les tarifs de la cantine et de la garderie évolueront. Ainsi, pour la cantine, le coût est de 2,30 € par enfant et par repas. Concernant la garderie, que ce soit matin, soir ou journée le tarif sera de 1,30 € par enfant. Au-delà de 18h30, le tarif sera doublé.

Enquête publique

Une enquête publique relative aux périmètres de protection des captages d'eau aura lieu du 13 au 31 janvier 2025. M. Roche, commissaire enquêteur désigné, tiendra 3 permanences en Mairie : lundi 13, mardi 21 et vendredi 31, de 9h00 à 12h00.

Don du sang

Une collecte de sang est organisée, en collaboration avec l'établissement français du sang, le vendredi 27 décembre de 16h00 à 19h00 à la salle polyvalente de Boisset. Nous vous attendons nombreux.

Horaires d'ouverture Mairie

Les horaires d'ouverture de votre Mairie changent : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00, et les mardi et jeudi, de 13h30 à 17h00. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez rencontrer vos élus le samedi matin sur rendez-vous. Durant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du 23 au 31 décembre.



Attractivité, l'avenir pour notre village !

Depuis plusieurs mois, un travail autour de l'attractivité a été mis en place par la municipalité avec une enquête réalisée auprès des administrés et un diagnostic effectué par la Direction Départementale des territoires afin d'identifier nos forces et nos faiblesses. Ceci nous a permis d'identifier les caractéristiques et les dynamiques fortes de notre territoire et d'adapter une stratégie d'attractivité à notre réalité locale. Nous pouvons ainsi partager une même vision des projets à prioriser en s'appuyant sur des fiches thématiques et une carte établies lors du diagnostic.

A l'issue de cette 1ère étape, des conseillers municipaux se sont proposés pour devenir des référents de groupes de travail. Et vous avez été nombreux à vouloir y participer. Aujourd'hui, 3 thèmes principaux ont été identifiés. Chaque groupe sera encadré et animé par les conseillers municipaux référents. Une première réunion a eu lieu le 7 décembre afin de pouvoir constituer les groupes de travail et détailler le contenu de chaque thème que voici :

Comment mobiliser les propriétaires à remettre leurs biens à disposition, à la vente ou à la location ?

Ce groupe sera animé par Frédéric Peyrissac et Fabien Charmes. L'une de ses premières missions sera d'identifier les terrains à bâtir, les logements vacants et les résidences secondaires afin de pouvoir mettre les bons leviers auprès des propriétaires.

Comment promouvoir le village par la communication ?

Ce sont Betty Bex et Romain Volpilhac qui auront la charge de diriger le groupe. Leur objectif : identifier les meilleurs moyens pour promouvoir notre village et faire parler de lui.

Comment mettre en avant les atouts du village ?

Enfin, ce dernier groupe sera piloté par Dominique Beaudrey et Magali Maniol. Il pourra s'appuyer sur le travail réalisé lors de l'atelier de diagnostic territorial qui a eu lieu en juillet dernier qui a mis en avant les forces et les faiblesses de notre village.

Un seul but : 2025

L'objectif de l'ensemble des groupes est de trouver des solutions pour rendre notre commune attractive et imaginer des actions concrètes afin d'attirer de futurs boissetoises et boissetois. De futurs habitants qui ont envie de calme, de campagne et de verdure, mais aussi avec des commerces de proximité, une école et des activités tout au long de l'année.

Si vous souhaitez nous rejoindre et devenir un acteur de notre territoire, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.

Info+

Recherche porte-drapeau

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission, hautement symbolique, est de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Aujourd'hui, l'association des anciens combattants de Boisset recherche 2 jeunes volontaires pour tenir ce rôle afin de pérenniser le devoir de mémoire.

Pour cela, vous devez avoir 12 ans minimum et avoir envie de rendre hommage à nos anciens combattants lors d'une de nos 3 commémorations. Pour en savoir plus, n'hésitez pas contacter Sébastien Roucariès par mail : sebea.roucaries@orange.fr ou vous rendre à la supérette.



Une association pour préserver nos patrimoines

Créée en septembre 2023 à l'initiative de notre Maire, Dominique Beaudrey, l'association du Patrimoine « Boisset Historique » a pour but de protéger, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine public de Boisset, qu'il soit historique, naturel, culturel ou économique. Son principal objectif est de travailler sur le patrimoine d'hier, sur celui d'aujourd'hui et envisager celui de demain. Elle pourra également intervenir, si nécessaire, sur le patrimoine privé, en coordination avec les propriétaires et les autorités compétentes. L'association participera aussi conjointement avec les autres associations ou organisera des événements pour maintenir du lien social. De plus, les "Pages Boissetoises" se sont aussi jointes à l'association "Boisset Historique".

Les projets sont nombreux pour protéger et mettre en valeur le Patrimoine matériel et immatériel de notre village : église, chapelle, cimetière, artisanat, chemins, langue, histoire, etc. avec le soutien de subventions publiques ou privées par exemple. Tous ceux qui sont passionnés et intéressés par ces beaux projets, peuvent se joindre à l'association.

Pour en savoir plus : Vincent Vinot, Président (vincnt.flr@gmail.com)

DEVENIR PORTE-DRAPEAU

Vous souhaitez vous engager bénévolement pour être porte-drapeau associatif ?

- ✓ Vous avez plus de 12 ans,
- ✓ Vous voulez rendre un hommage à nos anciens combattants lors d'une commémoration dans notre village,
- ✓ Vous souhaitez vous investir dans le monde associatif...

Pour en savoir plus, contactez Sébastien Roucariès par mail (sebea.roucaries@orange.fr) ou rendez-vous directement à l'épicerie.

Protégeons notre eau

Les périmètres de protection du captage visent à assurer la protection de la ressource en eau, vis-à-vis des pollutions de nature à rendre l'eau impropre à la consommation. Ils concernent principalement les pollutions ponctuelles et accidentelles. Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, l'instauration des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau pour l'alimentation est rendue obligatoire.

L'essentiel

Les périmètres de protection des captages d'alimentation en eau potable destinée à la consommation humaine sont une servitude instaurée par une déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau, afin de préserver la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

On distingue 3 types de périmètres :

- Le périmètre de protection immédiate, instauré autour du point de prélèvement d'eau pour les terrains à acquérir en pleine propriété ;
- Le périmètre de protection rapprochée, celui à l'intérieur duquel peuvent être interdits ou réglementés toutes sortes d'installations, travaux, activités, dépôts, ouvrages, aménagement ou occupation des sols de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité des eaux ;
- Et le périmètre de protection éloignée, à l'intérieur duquel peuvent être réglementés ces installations, travaux, activités, dépôts, ouvrages, aménagement ou occupation des sols de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité des eaux.

	Périmètres de protection des captages	Aires d'alimentation de captages
Base juridique	Articles L. 1321-2 et R. 1321-13 du code de la santé publique	Loi sur l'eau et les milieux aquatiques Code rural
Finalité	Protection contre les pollutions ponctuelles et accidentelles	Lutte contre les pollutions diffuses
Application	Systématique et obligatoire ²	Facultatif (correspond à tout ou partie de la zone d'alimentation du captage)

1. PPI : périmètre de protection immédiate - PPR : périmètre de protection rapprochée - PPE : périmètre de protection éloignée
2. «Pour les captages d'eau souterraine dont le débit moyen annuel exploité est inférieur à 100 m³ par jour, seul le périmètre de protection immédiate devra être instauré», d'après la loi sur l'organisation et la transformation du système de santé (2019)
3. ZSCE : zones soumises à contraintes environnementales

Le recours aux périmètres de protection rapprochée et éloignée n'est pas systématique : l'acte déclarant d'utilité publique le captage peut très bien n'instaurer qu'un périmètre de protection immédiate, si les conditions hydrologiques et hydrogéologiques permettent de préserver efficacement la qualité de l'eau par de simples mesures de protection limitées au voisinage immédiat du captage.

Il appartient donc à la collectivité, maître d'ouvrage, d'engager cette procédure qui doit conduire à un arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP). A Boisset, 8 captages sont concernés : Les Camps, Conquans 1, 2 et 3, Labro, Lagarrigue, Serrières et Boissadel C'est pourquoi, une enquête d'utilité publique sera menée en janvier (voir « les brèves »).

Les événements du semestre

Durant ce second semestre, nos associations nous ont offert de nombreuses animations comme en septembre, l'escaufeto qui nous a proposé, pour son festival folklorique un spectacle avec en invité le groupe Lous Oyolos de Laguiole ou bien encore, Boisset Historique qui nous invitait, pour les journées du patrimoine, à une marche contée au cœur du village par André Forestier. L'association du sarrasin, quant à elle, a organisé sa soirée Bourriols début août et un concert de chants de Noël par les voix arvernes mi-décembre. Toujours en décembre, le club des aînés a offert sa délicieuse choucroute. Et bien d'autres encore que nous vous proposons de découvrir ci-dessous.

Nouveau succès pour les Pages Boissetoises

Cette année encore, les Pages Boissetoises ont été à la rencontre de son public chaque vendredi des 2 mois d'été. Cela avait commencé, début juillet, par une soirée théâtrale avec des enfants volontaires de notre école Antonin Malroux qui ont su nous montrer leur jeu d'acteurs. Cela s'est poursuivi durant tout l'été, avec des extraits de textes provençaux, des contes locaux, des extraits du livre de Tonino Benaquista, « Porca Miseria » ou bien encore d'autres lectures théâtralisées.

De même, lors de l'exposition « Les justes du Cantal » organisée par l'association Boisset Historique, les Pages Boissetoises nous ont proposé, le dimanche 10 novembre, un

montage de lectures théâtralisées sur « 39-45... qui ne dormaient pas ».

Feux de la Saint-Jean

En raison du mauvais temps, les feux de la Saint-Jean prévus en juin, avaient été reportés courant juillet. Les boissetoises et les boissetois se sont alors retrouvés le 20 juillet au stade pour assister à une présentation de danses folkloriques par l'Escaufeto. Ce fut également l'occasion de reparler de toutes les actions menées par nos associations. La soirée s'est poursuivie par un repas partagé et l'allumage du feu.



Fête de la Saint Roch

Encore un week-end chargé mi-août pour notre fête de la Saint-Roch. Elle a débuté le vendredi 16 par le méchoui organisé par l'association boissetoise de pétanque, l'estancade. Ensuite, elle s'est poursuivie par une nouvelle édition de la rainbow run qui a fait carton plein avec 2 parcours proposés de 5 km et 15 km. La soirée était animée par la Maquina. Le dimanche, la journée a débuté avec une dégustation de tripoux suivi par la messe des conscrits. Le déjeuner et le dîner ont été animés par Lena Kara avec comme objectif de faire de ces moments, des événements inoubliables. Et la fête s'est terminée par une retraite aux flambeaux jusqu'au terrain de sport d'où a été tiré un feu d'artifice. Bravo au comité d'animation et aux bénévoles pour ces festivités réussies.